



FOCUS



● **Transition écologique et économies** Page 4

Projets et réalisations



Page 6

Monde associatif



Page 12

Edito



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Un an s'est écoulé depuis que vous avez confié à notre équipe municipale la gestion de la commune. La tâche est complexe, chronophage, passionnante. Elle nécessite de maintenir en permanence un équilibre fragile entre la volonté d'aller de l'avant, tout en préservant ce qui fait l'attractivité et la qualité de notre lieu de vie.

Notre territoire est vivant et habité, il bénéficie d'un véritable poumon économique avec le tourisme et l'activité agricole... Son patrimoine naturel, architectural et culturel est exceptionnel, le préserver contribuera au rayonnement de la commune.

Une année pendant laquelle nous avons été privés de la richesse de notre vie villageoise : la convivialité, la joie d'être ensemble lors de nos événements festifs et associatifs, les vœux de la mairie, le repas des aînés, en passant par les commémorations du 11 novembre et du 8 mai... Ces moments que nous avons toujours connus et dont nous avons pu mesurer combien ils nous ont manqué...

Malgré la situation, nous nous sommes efforcés d'être à vos côtés et de répondre à vos attentes, avec l'aide de l'ensemble du personnel communal que je remercie pour le travail accompli et leur conscience professionnelle.

Je tiens aussi à remercier les élus pour la qualité des rapports cordiaux et pour l'avancée réelle des projets qui vont démarrer ou voir le jour cette année sur des sujets importants et variés dont vous trouverez le détail dans les pages de ce bulletin.

Les dossiers sont prêts, nous avons saisi l'opportunité du plan de relance pour demander et obtenir des aides, les financements sont pratiquement tous accordés, la consultation des entreprises est en cours pour une mise en œuvre des travaux à partir de l'automne.

Au moment de l'écriture de ces lignes, les mesures sanitaires s'assouplissent progressivement, actant la réouverture des commerces, des lieux de loisirs et la reprise de nombreuses activités. Ainsi, la vie va pouvoir reprendre son cours et la commune retrouver son dynamisme, pour notre plus grand bonheur.

Dans l'attente de vous rencontrer au détour d'un des marchés nocturnes de Liaucous, je vous souhaite une bonne lecture, et un très bel été ensoleillé.

Christine BEDEL

● Mairie de Mostuéjols

Tél : 05 65 62 60 43

Mail : mairiemoestuejols@orange.fr

Site internet : mostuejols.fr

Horaires d'ouverture au public

Lundi de 10h à 12h

Vendredi de 14h à 16h

● Anciens : les paniers ont remplacé le repas



Chaque début d'année, les plus anciens sont invités à partager le repas que leur offre la Commune. Cette année, les conditions sanitaires interdisaient que ce repas ait lieu. Trois équipes du Conseil municipal, « accueillies très chaleureusement dans chaque maison » ont donc fait le tour des villages et hameaux qui composent la commune de Mostuéjols pour apporter à domicile un panier de fête, composé uniquement de produits locaux. 40 paniers doubles pour les couples et 22 simples pour les personnes seules ont ainsi été distribués aux plus de 65 ans.

● Réglementant la circulation des véhicules à moteur sur le causse

Devant la nécessité de préserver les espaces naturels particulièrement fragiles et sensibles de la commune, un arrêté réglemente dorénavant la circulation des véhicules à moteur sur une partie de la commune. La qualité remarquable des milieux environnants classés sites Natura 2000, les espèces végétales et animales exceptionnelles mises en avant par la présence d'une ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique), la ZPS (Zone de protection spéciale) Gorges du Tarn et de la Jonte, le site classé des Gorges du Tarn rendait cette mesure indispensable en cohérence avec la future Charte du Parc Naturel des Grands Causses applicable en 2022, dont l'un des objectifs est de faire respecter la législation des véhicules à moteur dans les espaces naturels sensibles.

En effet, la circulation de véhicules à moteur détériore les espaces, paysages et sites ainsi que la chaussée et les

● Un gel tardif catastrophique



Le printemps 2021 a de nouveau été marqué par une calamité, l'épisode de gel du mois d'avril. La Commune a immédiatement déposé une demande de reconnaissance de « calamité agricole » auprès de la Préfecture.

Plusieurs mesures d'urgence ont déjà été prises pour aider les arboriculteurs, concernant notamment des facilités de paiement des cotisations sociales, un fonds d'urgence d'aide à la trésorerie, un dégrèvement de la taxe foncière sur les propriétés non bâties. Complétant ces dispositifs, des prêts garantis par l'État sont proposés aux victimes de cet épisode de gel ainsi que la possibilité de se déclarer en activité partielle.

abords des chemins ruraux du secteur. De plus, elle compromet la tranquillité et la sécurité des promeneurs et menace les espèces animales.

La circulation des véhicules à moteur est donc interdite en dehors des routes goudronnées. Une carte précise est disponible en mairie. La pratique de bivouac et de camping est strictement interdite sur l'ensemble du site, de même que les dépôts sauvages d'ordures et il est interdit d'allumer toute sorte de feux.

Cependant, cette interdiction ne s'applique pas aux véhicules utilisés pour remplir une mission de service public ou d'intérêt général, ni aux véhicules des propriétaires et des ayants droit (association de chasse, agriculteurs de la commune notamment). Il est également possible de demander une dérogation auprès de la Mairie.

● Résultats des élections sur la commune

Le second tour des élections départementales et régionales est, une fois de plus, marqué par l'abstention avec un taux de participation de 46% à chacun des eux scrutins.

Concernant l'élection départementale, c'est sans surprise que le duo Vergonnier/Constans arrive largement en tête avec 55,26% des voix. Pas de surprise non plus pour les régionales où Carole Delga rafle 64,47% des voix.

Inscrits	327	
Votants	152	46,64 %
Exprimés	137	41,89 %

Elections départementales

D. Vergonnier / M. Constans	84	55,26%
K. Durand et E. Gros	53	34,86%

Elections régionales

Rassembler l'Occitanie		
M. Jean-Paul GARRAUD	20	13,15%
Du courage pour l'Occitanie		
M. Aurélien PRADIÉ	27	17,76%
L'Occitanie en commun		
Mme Carole DELGA	98	64,47%

● 8 mai



Une fois de plus, c'est en absence de public que s'est déroulée la cérémonie de commémoration du 8 mai 1945.

● Qualité des eaux de baignades



A la mi-juin, l'ARS (Agence régionale de santé) a publié le bilan de la qualité des eaux de baignade pour notre département. Sur la commune de Mostuéjols, toutes les plages sont classées « vertes », c'est-à-dire que la qualité de l'eau ne pose aucun problème sanitaire.

● Journée citoyenne de fleurissement



Retardée pour cause de confinement, la Journée citoyenne de fleurissement de Mostuéjols s'est déroulée ce samedi 29 mai.

Cette année, une grosse vingtaine de personnes a participé à cette journée, nettement moins que l'année dernière. En cause, probablement le changement de date qui arrive cette année alors que les jardins demandent plus de temps et la sortie d'un confinement qui a donné des envies de voir d'autres horizons. Nul doute que l'année prochaine, les habitués répondront de nouveau à l'appel.

Transition écologique et économies

● Extinction de l'éclairage public

L'extinction partielle de l'éclairage nocturne est de plus en plus pratiquée sur le territoire du Sud-Aveyron, dans des communes qui prennent à bras-le-corps les enjeux environnementaux et économiques.

Mostuéjols ne pouvait faire autrement que de s'engager aussi dans cette voie qui permettra de faire des économies substantielles. Avec près de 180 points lumineux, le coût annuel par habitant est actuellement d'une trentaine d'euros. La combinaison extinction et rénovation pourrait faire passer ce chiffre à 15,80 € ou 19,20 € en fonction du scénario retenu (nombre de points lumineux éteints, durée...).

Il s'agit de réduire l'éclairage public à des heures durant lesquelles les ruelles de nos villages restent quasiment désertes. Les horaires d'extinctions pourront varier avec la saisonnalité. Si la réduction de la facture ne sera guère sensible, elle amortira son augmentation, de l'ordre de 10 % chaque année. Mais il ne s'agit pas seulement d'un enjeu financier. « L'énergie la moins chère et la moins polluante est celle qu'on consomme pas ». Réchauffement climatique, crise énergétique, ce sont des petits pas comme ceux que notre commune fait qui contribueront à atténuer ces dangers qui sont à notre porte.

Tout changement dans nos habitudes apporte son lot d'interrogations. Lucas Peyrottes, qui accompagne les collectivités dans leurs démarches au



sein du Parc naturel régional des Grands Causses pointe deux d'entre elles : « l'augmentation des accidents de la route n'est pas prouvée, tout comme celle des cambriolages ».

● Service de l'eau : les projets se concrétisent.

L'amélioration de la desserte en eau potable constitue l'un des enjeux principaux de ce mandat municipal. Les conditions sont maintenant remplies pour que deux des projets considérés comme prioritaires puissent se concrétiser très prochainement.

Un bureau d'étude a été retenu pour accompagner la commune dans la démarche de régularisation des périmètres de protection des captages du Payssel en bordure du Tarn. Cette régularisation est nécessaire pour que la commune soit en conformité avec les obligations légales permettant de garantir une distribution d'eau de qualité aux habitants.

Les premières investigations à réaliser consistent en des essais de pompage à effectuer en période d'étiage, début septembre, lorsque les eaux du Tarn sont au plus bas. Ces essais doivent permettre de connaître les potentialités des forages et de la nappe notamment en période de basses eaux. Cette démarche, qui s'étalera sur deux ans, sera financée dans sa globalité à 50 % par l'Agence de l'Eau, le Conseil Départemental financera certaines études à hauteur de 20 %.

Des travaux de remplacement d'une conduite sur laquelle des fuites ont été constatées vont également démarrer dès cet automne. Cela concernera un tronçon de 1,3 km environ partant du bas du village de Mostuéjols jusqu'à l'Aubigue. La consultation des entreprises vient d'être lancée. Ces travaux peuvent se concrétiser grâce à un financement de l'Agence de l'Eau à hauteur de



30%. Habituellement, ces travaux ne sont pas subventionnables, mais dans le cadre du plan de relance lié à la crise sanitaire, la commune a candidaté à un appel à projet et a été retenue.

Tous ces travaux et investigations ne seront pas des réalisations spectaculaires très « voyantes ». Tout cela se fera sous terre, il n'en demeure pas moins que ces projets sont vitaux pour les habitants de nos villages.

● En-herbage des cimetières

D es cimetières respectueux de l'environnement

En 2022, l'utilisation de produits phytoc chimiques de désherbage, comme le Roundup, sera formellement interdite par les collectivités locales et les particuliers.

Notre commune, qui a déjà banni ces produits pour l'entretien de ses ruelles, et des cimetières, n'utilise plus de produits phytosanitaires pour l'entretien de ses espaces publics depuis 2016. Ayant opté pour cette pratique vertueuse, Mostuéjols a obtenu le label « Zéro Phytos » de niv

veau 2 en 2020.

La commune souhaite aller plus loin dans cette démarche, elle a fait le choix d'envisager les cimetières comme un espace paysager, où la nature a toute sa place et d'engazonner les allées. Pour ce faire, le gravier sera remplacé progressivement par différentes variétés d'herbes choisies en fonction de leurs caractéristiques, le sol sera préparé avec un mélange adapté.

Cette évolution va permettre un entretien plus aisé par les agents communaux, avec des moyens mécaniques. De nombreuses communes ont déjà opté pour le changement de leurs cimetières, un choix qui, outre un environnement plus naturel,



permet de se recueillir dans une ambiance feutrée, où les variétés d'herbes choisies peuvent côtoyer des bandes fleuries le long des murs, où la nature est bienvenue, et où la mise en valeur d'une flore spontanée n'est plus synonyme de négligence.

● Réduire la facture énergétique du bâtiment de la mairie

La rénovation énergétique du bâtiment de la Mairie et des deux logements situés à l'étage entre dans le cadre de la transition énergétique. Le bâtiment est doté d'un mode de chauffage électrique style « grille-pain » peu éco-

nomme et d'une isolation vieillissante. Pour ce projet, nous avons sollicité le PNRGC pour le montage du dossier, et pour financer le montant total estimé à 72 000€, nous avons profité du Plan de Relance de l'état et demandé des aides. Aujourd'hui, l'appel à candidatures est lancé, les aides sont accordées pour un montant de 57.000€ soit environ 80% du montant total. Selon la disponibilité des entreprises, ces travaux devraient se concrétiser à l'automne.



● Objectif Ciel étoilé

Avec cet objectif de labellisation, Mostuéjols veut marquer sa volonté de vivre en harmonie avec son environnement naturel. L'éclairage public a lui aussi un impact, même s'il est moins visible. La nuit, la lumière artificielle est un véritable fléau pour la faune sauvage et la flore, elle a aussi un impact sur notre santé. En 2018, le parc national des Cévennes, notre voisin, a obtenu le très exigeant label « Réserve internationale de ciel étoilé ». En tant que commune limitrophe, contribuer et soutenir activement cette démarche va dans le sens de notre engagement en faveur d'un territoire respectueux de son environnement.

En 2019-2020, 364 communes françaises, situées dans 76 départements et 14 régions différents ont reçu le label « Territoire de Villes et Villages étoilés » pour les résultats collectifs obtenus et leur implication de territoire. La ville de Millau vient d'ailleurs de se voir remettre ce label par le Parc des Cévennes.

Extinction complète ou partielle de l'éclairage public, aucune mise en lumière du patrimoine naturel, non-utilisation de la lumière blanche néfaste pour l'environnement : toutes ces démarches peuvent permettre aux collectivités de bénéficier du label Villes et Villages étoilés. Lancé en 2009, le concours vise également à soutenir les municipalités qui travaillent sur l'orientation de leurs luminaires, la maîtrise de leurs consommations électriques et qui déploient des actions d'information et de sensibilisation auprès des citoyens et acteurs du territoire.

● Un plan paysage pour une « Vallée Verte »

Certains arboriculteurs de la Vallée du Tarn, accompagnés par l'APABA (Association pour la promotion de l'agriculture bio) se sont engagés dans une démarche pour améliorer leurs pratiques : notamment limiter le recours aux produits phytosanitaires et se convertir en bio pour certains.



La Parc Naturel Régional des Grands Causses a souhaité élargir cette démarche à un concept de « Vallée Verte » qui intégrerait d'autres thématiques (santé, bio diversité, ressource en eau, patrimoine...) à d'autres secteurs (agriculture, viticulture, maraîchage, tourisme, collectivités et associations,..).

L'une des premières démarches serait la réalisation d'un « plan paysage » de la Vallée du Tarn qui permettrait déjà de mettre tous les acteurs autour

de la table. L'objectif du plan de paysage est de proposer une vision partagée sur ce qu'est le paysage de la Vallée, sur ce qu'il devient et surtout sur ce que les habitants aimeraient qu'il devienne. Pour mener à bien cette démarche le Parc Naturel a candidaté à un appel à projet lancé par le Ministère de la transition écologique, dans le cadre du plan de relance, en vue d'obtenir les financements nécessaires.

Le budget 2021

Budget de la commune

En vertu du principe d'unité budgétaire, l'ensemble des dépenses et recettes de la commune doivent figurer sur un document unique : le budget principal. Néanmoins, il existe une exception à ce principe : la commune doit obligatoirement constituer un budget annexe pour le Service de l'Eau et de l'Assainissement.

La structure de chaque budget comporte deux parties : la section de fonctionnement (dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement de la collectivité) et la section d'investissement, (dépenses d'équipement, travaux... et recettes, subventions...)

L'équipe municipale s'est attachée à répondre à l'exigence de sincérité des documents budgétaires lors de l'élaboration du budget. Ainsi, nous avons voté en conseil municipal le 6 avril 2021 un budget principal de la Commune et un budget annexe de l'Eau dont les charges et les recettes correspondent à la réalité.

Dès l'année 2020, pour respecter le principe de l'équilibre du budget annexe de l'Eau, il est apparu nécessaire que la commune verse une « subvention » au Service de l'Eau, les recettes de l'eau ne permettant pas de financer les dépenses. Pour exemple, en 2020, la commune a dû transférer 63 000 € sur le budget de l'Eau pour assurer l'équilibre budgétaire.

Devant ce constat, que ce soit pour le budget de l'Eau comme pour celui de la Commune, nous avons analysé et réduit lorsque cela était possible chaque poste de dépenses pour économiser les charges, et nous avons cherché à augmenter les ressources, notamment en saisissant l'opportunité du « Plan de relance » pour obtenir des aides.

Le budget prévisionnel de la Commune :

En section de fonctionnement, le montant des charges de fonctionnement est de 478 931,17 €. Il a diminué de 51 625 € par rapport à l'an-

née 2020. Cette baisse est due en partie par la diminution du montant versé sur le budget de l'Eau (35 000 € en 2021 contre 63 000 € en 2020).

Ces économies réalisées sur de nombreux postes de dépenses nous ont permis d'effectuer un virement de 154 516 € vers la section d'investissement.

Budget Commune 2021			
Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Libellé	BP 2021	Libellé	BP 2021
Charges à caractère général	103 816,87 €	Résultat 2020 reporté	102 196,01 €
Charges de personnel	106 550,00 €	Atténuation de charges	18 200,00 €
Atténuation de produits	2 700,00 €	Produits service et ventes	4 160,23 €
Autres charges de gestion courante : Indemnités, virement au budget EAU, subv. Écoles, crèches, associations...	87 750,00 €	Impôts et taxes	163 908,00 €
Charges financières	16 556,18 €	Dotations et participations	139 406,63 €
Opération d'ordre entre sections	7 042,00 €	Revenus des immeubles	37 080,00 €
Virement à la section d'investissement	154 516,12 €	Produits exceptionnels	9 724,30 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	478 931,17 €	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	478 931,17 €

Des investissements en progression pour préparer l'avenir

Le montant des investissements est en forte progression par rapport à l'année 2020. Les projets les plus importants sont : requalification des sites touristiques,

parking du château, sécurisation de la RD 907 à Saint Pal, travaux de voirie, rénovation énergétique de la mairie.

Ces investissements dont le montant total est de 358 344 €, seront financés grâce à des subventions, et par le virement de la section de fonctionnement.

Budget Commune 2021			
Recettes investissement		Dépenses investissement	
Libellé	BP 2021	Libellé	BP 2021
Excédent antérieur	32 593,09 €	Remb. capital emprunts	96 534,18 €
FC TVA sur INV 2019	33 482,19 €	Acquisition parts sociales "Infini genève"	3 000,00 €
Taxe aménagement	16 000,00 €	Achat de gros matériel	2 000,00 €
Subv. FDERS/achat St Marcellin	24 000,00 €	Enfouissement réseaux secs rue du Valat	3 000,00 €
Subv. Parking château	10 000,00 €	Acquisition Cinque Saint Marcellin	49 269,44 €
Subv. Sécurité à Saint Pal	10 000,00 €	Acquisitions terrains NDG, Liaucous, St Pal	19 000,00 €
Subv. rénovation énergétique mairie	57 000,00 €	Parking du château	20 000,00 €
Subv. Requalification Sites Touristiques	2 880,00 €	Eclairage public ajout d'un luminaire	2 000,00 €
Subv. stage pierres sèches	2 500,00 €	Voirie gros entretien	10 000,00 €
Subv. travaux toiture Ndchamps	8 333,33 €	Requalification sites touristiques	18 000,00 €
		Sécurisation traverse St Pal	30 000,00 €
		Rénovation énergétique mairie	87 418,00 €
		Gros Entretien bâtiments	2 859,11 €
		Stage pierres sèches	3 000,00 €
Virement de la section fonctionnement	154 516,12 €	Toiture Ndchamps	10 000,00 €
Amortissements	7 042,00 €	Opération d'ordre entre sections	4 256,00 €
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	358 344,73 €	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	358 344,73 €

Pas d'emprunt nouveau en 2021 pour ces investissements.

Emprunts de la commune : le capital restant dû au 1er janvier 2021 est de 649 627,10 €, et l'annuité (capital + intérêts) est

de 61 090 €, à laquelle il faut ajouter en 2021 le montant de 52 000 € pour solder l'emprunt à court terme de la TVA sur

l'opération Cœur de Village de Liaucous de 2019.

Le budget 2021

Budget prévisionnel de l'eau

Fonctionnement

En section de fonctionnement, la « subvention » de la commune pour équilibrer le budget est en diminution : cette diminution a été possible grâce à la maîtrise des charges de fonctionnement qui s'élèvent à 208 466,83 €.

Budget EAU 2021 FONCT.			
Dépenses de Fonctionnement		Recettes fonctionnement	
Libellé	BP 2021	Libellé	BP 2021
Charges à caractère général	43 442,76 €	Ventes d'eau et prestations	150 022,90 €
Charges de personnel	800,00 €	Subventions d'exploitation (SIVOM)	4 271,00 €
Reversements Agence de l'eau	14 200,00 €	FCTVA	2 319,93 €
Charges de gestion courantes (SIVOM Eaux usées)	58 300,00 €	Produits exceptionnels (Remb assurance groupama sinistre crue)	4 000,00 €
Charges financières	16 400,00 €	Subvention Commune	35 000,00 €
Dépenses imprévues	300,00 €		
Virement à la section Investissement	38 644,94 €		
opérations d'ordre entre sections	36 379,13 €	Opération d'ordre entre sections	12 853,00 €
TOTAL dépenses de fonctionnemen	208 466,83 €	TOTAL recettes fonctionnement	208 466,83 €

Investissements

La section d'investissement comporte deux projets importants : régularisation des périmètres de protection des captages de Paysseles, afin de garantir la qualité de l'eau et changement d'1,3 km de canalisation pour limiter les fuites et réaliser ainsi des économies sur le fonctionnement.

Le montant total des investissements de 364 702,80 € sera financé par des subventions pour un montant de 73 730 €, un emprunt de 145 000 €, et un emprunt à court terme (2 ans) de 42 242 € (pour financer la TVA qui sera récupérée en 2023), ainsi que l'excédent reporté de l'année 2020.

Budget EAU 2021 INV.			
Dépenses Investissement		Recettes Investissement	
Libellé	BP 2021	Libellé	BP 2021
Déficit ant. Reporté	22 412,72 €	Affectation résultat	28 159,01 €
Travaux château d'eau	13 715,16 €	Virement de la section fonctionnement	38 644,94 €
		FCTVA	546,65 €
Renouvellement canalisations Eau Potable	253 454,52 €	Subv. Réseaux 30%	63 363,63 €
		Emprunt longue durée	145 000,00 €
		Emprunt TVA/2 ans	42 242,44 €
Périmètre de protection captage de Paysseles	18 000,00 €	Subv. Périmètres Protection 50%	7 500,00 €
Parking du château canalisation	13 000,00 €	Subvention Château d'eau (travaux 2019)	2 867,00 €
Remplacement antibillier Paysseles	11 500,00 €		
Capital emprunts	19 767,40 €		
Amortissements	12 853,00 €	Amortissements	36 379,13 €
TOTAL Dépenses INV.	364 702,80 €	TOTAL Recettes INV.	364 702,80 €

Emprunts du budget de l'eau

Le capital restant dû au 1er janvier 2021 est de 300 304,41 €, et l'annuité (capital + intérêts) de 36 154,49 €.

Moustique tigre



Le moustique tigre est implanté et actif depuis plusieurs années dans l'ensemble des départements de la région Occitanie. Mos-tuéjous fait partie des communes où il a pu être observé.

Chaque année, un dispositif de surveillance renforcée est mis en œuvre par les autorités sanitaires et leurs partenaires du 1er mai au 30 novembre. Pendant cette période d'activité des moustiques tigres, l'objectif est à la fois de limiter leur prolifération et de prévenir le risque de transmission des virus dont ils peuvent être le vecteur (chikungunya, dengue ou zika). Lutter contre le moustique tigre, c'est d'abord l'empêcher de se développer chez soi en évitant les eaux stagnantes.

L'ambroisie

En juillet, l'ambroisie est en pleine période de floraison et pourrait causer des allergies. Chaque année, l'Agence régionale de santé Occitanie (ARS) et le CPIE du Rouergue alertent sur la prolifération de la très invasive ambroisie. Cette plante, classée comme espèce nuisible à la santé, est hautement allergène. On estime ainsi à 20 % la part des Français allergiques à son pollen, qui peut aussi provoquer rhinites, conjonctivites, de l'asthme et même de l'urticaire ou de l'eczéma.

Cette plante colonise les milieux ouverts (bords de route, cours d'eau), tout comme les milieux agricoles propices (jachères). Selon le CPIE du Rouergue, l'ambroisie est devenue «un véritable enjeu de santé publique». Si la deuxième partie du mois de juillet reste «calme», c'est au début du mois d'août que le Sud-Aveyron devra faire face à une arrivée massive des pollens d'ambroisie. Depuis quelques années, des campagnes sont menées localement, pour arracher les plants dès leur apparition. «Une seule plante peut produire 3 000 graines, potentiellement capables de donner 3 000 nouveaux plants», précise le CPIE du Rouergue.

Référents nuisibles invasifs moustique tigre et ambroisie à la Mairie : Christian Charre et Bernard Graille.

● Relève des compteurs d'eau

La relève de votre compteur d'eau est faite chaque année au mois d'août par un des agents technique de la commune. Si vous ne pouvez être présent au mois d'août, et que votre compteur n'est pas accessible, nous vous demandons de bien vouloir envoyer à la mairie votre relevé de compteur (photo du compteur si possible), ou l'avis de passage dûment rempli.

● Nuisances sonores

L'arrêté préfectoral du précise que «les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines



qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent. A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : **les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30; le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h; les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

● Le transport scolaire devient gratuit

L'année dernière, les tarifs avaient été réduits de moitié. Pour cette rentrée scolaire, le transport scolaire sera entièrement gratuit. Les inscriptions aux transports scolaires de la rentrée 2021-2022 pour les usagers résidant sur une des 15 communes de la Communauté de communes Millau Grands Causses et qui fréquentent un établissement scolaire de la Com-com peuvent se faire depuis le lundi 5 juillet. Elles seront possibles jusqu'au 15 septembre sur le site www.transports-millaugrandscausses.fr

Comment faire ?

Connectez-vous à votre compte parent en vous identifiant. Si vous avez oublié votre mot de passe cliquez sur « mot de passe oublié ». Si vous ne recevez pas le nouveau lien, vérifiez dans vos spams ou indésirables. En cas de changement d'adresse de courriel, adressez-vous au service Transport de la Communauté de communes (transports@transports-millaugrandscausses.fr)

transports-millaugrandscausses.fr) pour qu'elle soit mise à jour. Si vous n'avez pas encore de compte, créez-en un et confirmez son activation dans le courrier envoyé dans votre messagerie. Vérifiez ou créez votre fiche parentale.

Enregistrez vos enfants, insérez leur photo. Attention, celle-ci est obligatoire pour recevoir la carte. Une fois la photo intégrée, vous recevrez directement la carte de transport scolaire par courrier, courant du mois d'août, avant la rentrée scolaire.

Pour des questions de sécurité liées au COVID19, vous aurez aussi la possibilité de venir sur rendez-vous au siège de la Communauté de communes, 1 place du beffroi à Millau, pour établir la carte de transport scolaire directement à la Com-com, muni de la photo de l'enfant. Vous pouvez aussi déposer le dossier papier complet – un formulaire par enfant et une photo récente – directement



dans la boîte aux lettres de la Communauté de communes, au 17 rue Droite (porte bleue) à Millau.

Autre possibilité, le dossier complet, comprenant un formulaire par enfant et une photo récente, peut être envoyé par envoi postal à Communauté de communes Millau Grands Causses, Hôtel de la Communauté, 1 place du Beffroi - CS 80432, 12104 Millau cedex. Pour tous renseignements, adressez-vous directement au service des transports à l'adresse contact ci-dessus transports@transports-millaugrandscausses.fr - Téléphone : 05 65 61 40 20.

■ Urbanisme

● Pour les nouveaux arrivants et propriétaires

Il n'est pas facile de s'y retrouver, dans la réglementation de l'urbanisme. Le texte suivant clarifie uniquement les cas où il est nécessaire de demander l'autorisation en mairie pour des travaux soumis à déclaration préalable de travaux.

Pour les permis de construire, certificats d'urbanismes, demandes d'autorisation de panneau publicitaires ou enseignes et autre demandes, les intéressés doivent s'adresser en mairie.

Il est possible de consulter le PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) et le RLPi (règlement local de publicité intercommunal) sur le site de la comcom : www.cc-millaugrandscausses.fr

Simple déclaration ou demande de permis ?

Vous êtes propriétaire ou vous venez d'acquérir un bâtiment situé sur la commune de Mostuéjols.

Votre propriété est située dans le périmètre du site classé des gorges du Tarn, du site inscrit des villages de Mostuéjols et Liaucous, et des abords des monuments historiques (Notre-Dame des Champs, Saint Sauveur de Liaucous, Château de Mostuéjols).

Aussi, tous travaux modifiant l'aspect extérieur de votre bâtiment sont soumis à autorisation,

Vous devez déposer en mairie une déclaration préalable de travaux pour les travaux suivants :

Extension, surélévation, véranda, pièce supplémentaire

Modification de l'aspect extérieur du bâtiment :

Changer ou restaurer la toiture

Créer une ouverture (porte, fenêtre, fenêtre de toiture)

A savoir : si ces modifications de façade ou de structures porteuses s'accompagnent d'un changement de destination de votre construction, vous devez déposer un permis de construire.

Changer une porte, une fenêtre, des volets ou une fenêtre de toiture par un autre modèle (matériau, forme ou couleur)

A savoir : un nuancier de couleur pour volets, fenêtres, portes, ferronneries, enduits de façade, est disponible en mairie

Installer sur une façade une pergola, une pompe à chaleur...

Transformation d'un garage en pièce d'habitation

Ravalement de façade, enduits, jointoiment.

Construction d'un abri de jardin, garage, abri voiture
Aux abords des monuments historiques, dans le périmètre d'un site inscrit, classé ou en instance de classement, une déclaration préalable de travaux est exigée pour toute construction quelle que soit sa taille.

Construction d'une piscine, enterrée ou hors sol

Vous installez une piscine dans le périmètre des abords d'un monument historique ou dans le périmètre d'un site inscrit, classé ou en instance de classement. Vous devez alors déposer une

déclaration préalable de travaux, même si le bassin de la piscine est inférieur ou égal à 10 m².

Installation d'une caravane dans votre jardin

A savoir : Le stationnement isolé de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs n'est pas autorisé par le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, hormis dans les campings existants.

Clôtures, murs, haies

Une clôture peut être constituée d'un mur, d'une haie végétale, de grillage, de parois ajourées, de tout autre élément permettant de fermer un terrain ou d'une combinaison de plusieurs éléments. Une déclaration de travaux est obligatoire sur la commune (site inscrit, abords de monuments historiques...)

Changement de destination

Le changement de destination consiste à modifier l'affectation de tout ou partie d'un bâtiment. Un commerce peut par exemple devenir une habitation et inversement. Nous vous invitons à contacter la mairie qui mettra à votre disposition toutes les informations nécessaires.

Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension et le respect de ces règles.

Publicité, enseignes

Le Règlement Local de Publicité intercommunal est en vigueur depuis 2019, il a pour conséquence que toute implantation, remplacement ou modification d'enseigne est soumise à autorisation à déposer en mairie.

■ Amélioration de l'habitat

Un guichet unique pour l'amélioration de l'habitat au Parc Naturel Régional des Grands Causses

Une plateforme de la rénovation énergétique de l'habitat, sous la forme d'un guichet unique, est en place depuis février 2021. Il prévoit la rénovation de 500 logements rénovés par an, soit 6 000 logements rénovés d'ici à 2030. Des missions d'accompagnement lui sont également confiées : accompagnement lors de l'avancée des dossiers et des travaux, recherche de financements.

Tous les particuliers, propriétaires occupants ou bailleurs d'un logement, quel que soit leur niveau de ressources, peuvent bénéficier d'un accompagnement complet et de conseils gratuits.

Localement, deux conseillers vous accueillent au siège administratif du Parc Naturel Régional des Grands Causses au 71 boulevard de l'Ayrolle à Millau, en rez-de-chaussée, Tél. 05 65 61 35 50 - info.energie@parc-grands-causses.fr

La Communauté de Communes Millau Grands Causses a signé une convention avec les différents partenaires (ANAH, ETAT), pour offrir les services d'une « Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat » (OPAH-RU) aux particuliers et aux collectivités.

Pour tout renseignement sur ce dispositif, l'ADIL

est aussi en mesure d'accompagner les personnes ayant un projet de rénovation de son habitation, qu'il soit énergétique, ou autre : toiture, opération façade etc. L'ADIL vous aide à monter votre dossier de recherche d'aides au financement. Une permanence est assurée chaque jeudi sur rendez-vous au 05 65 73 18 00 à la Maison des solidarités départementales, 2 place Bion-Marlavagne à Millau.

Modification des horaires de la déchetterie d'Aguessac

Depuis le 21 mai, les horaires de la déchetterie d'Aguessac ont été modifiés. Elle est maintenant ouverte trois matinées, de 8h à 12h, le lundi, mercredi et samedi.

Pour rappel, toutes les déchetteries intercommunales de Millau, Saint-Georges de Luzençon et Aguessac sont ouvertes à tous les habitants résidant sur le territoire de la Communauté de communes Millau Grands Causses.

Concernant la déchetterie communale, il est rappelé que les dépôts de gravats sont strictement interdits. Elle est exclusivement réservée aux déchets verts des particuliers.

● Le haut-débit avant la fin de l'année ?

Au cours du mois de mai, la fibre s'est déployée dans la commune. Elle devrait être disponible dans les foyers d'ici l'automne. Les boîtiers de raccordement et armoires de rue ont été installés et la fibre déployée, suivant les voies utilisées par les réseaux existants. Ces opérations achevées, le réseau doit être validé, confirmant qu'il est opérationnel. Après un délai de trois mois, les différents opérateurs pourront démarcher les particuliers afin de leur proposer ce nouveau service. Il est possible de suivre l'avancement des travaux sur www.alliancetreshautdebit.fr/fr/carte-interactive-du-deploiement-particulier



Ce qui va changer

Jusqu'à maintenant le débit disponible avec le VDSL2 est de 2 à 5 Mo par seconde en réception. Avec la fibre, ce débit sera porté à 50Mo par seconde, autorisant la réception de la télévision en haute définition 4K. Elle améliorera également la connexion Wi-Fi à l'intérieur du logement. Les services tels que visioconférence et téléchargement devraient être grandement améliorés.

● Au Conseil municipal

Les principaux points abordés en Conseil Municipal. Le détail de ces délibérations est disponible en mairie ou sur le site de la Commune, mostuejouis.fr.

● Conseil du 21 juin

Extinction de l'éclairage public : la commune doit déléguer temporairement la maîtrise d'ouvrage au SIEDA pour l'exécution de ces travaux dont le montant restant à charge pour la Commune sera de 6717,61 une fois la TVA récupérée. Un investissement amorti sur cinq ans par les économies réalisées.

Sécurisation de la RD 907 à Saint Pal : Lors de la séance du 22 février 2021, le conseil municipal avait approuvé le principe du projet d'aménagement de la RD 907, dans le but de limiter la vitesse des véhicules et d'améliorer la sécurité dans l'agglomération de Saint Pal (lire détails du financement en page 10).

Passage en LED de l'éclairage public dans le village de Mostuéjouis : La rénovation de l'éclairage public est en cours depuis plusieurs années : les villages de Liaucous et de Comayras ont vu leurs luminaires passer au système LED, permettant à la

commune de réaliser des économies conséquentes. Dans la continuité de cette action, le conseil municipal avait adopté lors de la séance du 11 janvier 2021 le principe du passage en Leds des 19 luminaires du village de Mostuéjouis.

● Conseil du 10 mai

Travaux Notre Dame des Champs (révision de la toiture suite à des infiltrations).

Subvention aux associations pour 2021

• ADMR : 600.00€ (Acompte de 300.00€ déjà versé)

- ADPCM : 500.00€
- AFFRE : 500.00€
- Ming An : 200.00€
- Autour des Arziolles : 500.00€
- Amis Saint Marcellin : 500.00€
- Marché associatif paysan : 200.00€
- Jardins partagés : 500.00€
- Atout Com : 500.00€

Achat d'un broyeur : proposition sera faite à la Communauté de Communes Millau Grands Causses de mutualiser un broyeur de végétaux, et d'organiser d'une « opération carcasses à la casse » dans les différentes communes.

● Conseil du 6 avril

Approbation du budget 2021. Les taux des taxes foncières restent identiques.

● Conseil du 22 février

Travaux de rénovation énergétique du bâtiment de la mairie : lire détails en page 5.

Projet de requalification sites touristiques :

Le projet global pluriannuel ainsi qu'une première tranche de travaux dont l'objectif est de réaliser en 2021 les équipements et opérations les plus urgentes, permettant notamment :

- d'organiser les stationnements et de régler les accès aux sites,
- de mettre en place du mobilier et une signalétique esthétique intégrée aux sites,
- de réaliser des acquisitions foncières de terrains dont l'opportunité se présente.

Tarifs des nouveaux branchements aux réseaux d'eau potable et d'assainissement : Tarifs actuels pratiqués par Mostuéjouis TTC : branchement eau potable : 850€ (coffret inclus) ; branchement au réseau assainissement : 500€.

Les travaux dans les villages

■ Aménagements



Opération cœur de village

Autre projet proposé dans notre plan de mandat, l'opération cœur de village à Mostuéjols. L'objectif est de démarrer les études dès cet automne 2021 pour une réalisation des travaux en 2022.

Parking du Château



Situé dans la partie haute de Mostuéjols, à l'entrée de la partie médiévale du village, le parking est accolé à l'enceinte du château, inscrit aux Monuments Historiques. Il est le seul moyen de stationnement pour une dizaine de familles. En période estivale, il est aussi très fréquenté par les visiteurs du village et par les locataires des trois

gîtes touristiques situés sur la place de l'église. Sans matérialisation, le stationnement s'y fait de façon anarchique. De plus, le revêtement est très dégradé et les eaux pluviales ne sont pas canalisées.

Il était temps d'intervenir. Après avoir reprofilé la voie, elle sera recouverte d'un revêtement de granulat calcaire de couleur claire, s'harmonisant avec son environnement immédiat. Les emplacements de stationnement seront délimités par des bandes de pierre calcaire, simples ou doubles, de façon à marquer l'entrée et la sortie du parking. Les travaux sont prévus à partir de septembre 2021.

Le montant de l'opération s'élève à 16 673,00 €. La DETR prend en charge 4 491,00 €, le Département prend en charge 5 509,00 €. Le reste à charge pour la commune est donc de 6 673,00 €.

● Sécurisation de la RD907 à Saint-Pal



Nous avons été alertés de la vitesse excessive des véhicules dans l'agglomération de Saint-Pal et des problèmes de sécurité sur cette portion de voirie. Nous avons confié aux services d'Aveyron Ingénierie la mission de réaliser une étude sur les possibilités de réduction de la vitesse des véhicules. Un projet global est proposé, comprenant notamment une partie de marquage au sol en résine, pour signaler l'agglomération et les passages piétons, une partie de signalétique (panneaux rappelant la limitation de vitesse), la mise en place d'un radar pédagogique et d'une zone limitée à 30 km/h. Trois entreprises ont été consultées, après analyse des devis, nous avons retenu l'entreprise Girod pour une réalisation des travaux à partir d'octobre 2021.

Financement

Montant de l'opération : 10 532,28 €
Fonds départemental des amendes locales : 5000 €
Reste à charge pour la commune : 5 953,57 €.

● Renouvellement d'une canalisation d'eau potable sur 1,3 km

Un projet important, prioritaire dans le plan du mandat municipal et dont le conseil avait déjà délibéré lors de sa séance du 11 janvier. Il s'agit du changement des canalisations sur un tronçon fuyard de 1,3 km partant sous le village de Mostuéjols et allant jusqu'à l'Aubigue. Un secteur qui a fait l'objet d'investigations qui ont permis de constater sur un réseau ancien d'importantes pertes d'eau liées à des fuites qui génèrent des coûts significatifs liés notamment au pompage, au traitement, sans parler des travaux de réparation. Cette opération estimée à 211 212 € HT, soit TTC 253 454 € serait financée par une subvention exceptionnelle de l'Agence de l'Eau de 57 643 €, un emprunt à long terme (taux bonifié) pour 153 569 €, un emprunt en préfinancement de la TVA pour 42 242 €. Les financements sont obtenus et la consultation des entreprises a été lancée. Les travaux démarreront en septembre.

● «Requalification des sites touristiques» de la commune

Dans le cadre du projet global de « requalification des sites touristiques » de la commune, nous avons fait un diagnostic global et mis en évidence la nécessité d'intervenir sur trois sites : les abords des églises classées « Monument Historiques » de Saint Pierre, dite Notre Dame des Champs et Saint Sauveur de Liaucous, et le secteur du Pont de la Muse.



● Travaux des abords de Notre-Dame des Champs :

Après avoir obtenu l'accord des « Bâtiments de France », les travaux sont en partie réalisés : grande simplicité de l'aménagement, par respect des lieux, bordures en pierres, quatre arbres, un portique en bois pour limiter la pratique du camping sauvage.

● Liaucous :

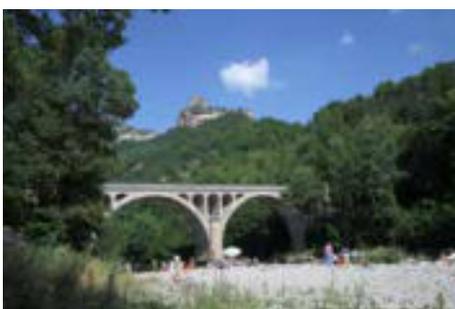


Des portiques sont mis en place à l'entrée du parking de la Via afin de réduire le gabarit des véhicules pouvant s'y installer.

Accès à la place de l'église : une demi-barrière positionnée en amont du snack permettra de réserver la circulation des véhicules dans les ruelles aux seuls riverains.

Une signalétique adaptée complète ces aménagements.

● Site de la Muse



Ce lieu, situé sous le pont du Rozier, est la porte d'entrée de notre commune. Il mérite donc toute

notre attention et a bien besoin d'être amélioré. Comme vous le savez, un plan de réhabilitation est établi et nous sommes en attente d'un retour de la Com-com, partie prenante dans ce projet.

● Terrain de pétanque de la Maison des Arziolles

Pour augmenter la capacité de stationnement à



Mostuéjols, le terrain de boules du parking de la Colombière a déménagé vers la maison des Arziolles. Une table de ping-pong viendra compléter cet espace.

● De nouvelles tables de pique-nique

La plage du moulin, le terrain de tennis et le ter-



rain de pétanque ont vu l'installation de nouvelles tables et bancs. Un arbre est planté en bordure du terrain de pétanque.

Bancs

D'autre part, tous les bancs de la commune ont été restaurés.

La vie des associations

● L'au-revoir du livre perché

Du dimanche 27 juin au dimanche 29 août

Pendant 14 ans, le dernier week-end du mois de mai, Mostuéjols a été le rendez-vous incontournable du livre de jeunesse dans le Sud Aveyron. Le village fourmillait pendant deux jours d'enfants et de familles arpentant les rues à la recherche des auteurs et de leurs albums, des ateliers et des spectacles. Qu'il fasse beau, qu'il pleuve ou qu'il vente, rien ne pouvait ternir la bonne humeur et la convivialité, la joie de découvrir et de partager.

2020 aurait dû fêter le quinzième et dernier anniversaire du Livre Perché. La Covid en a décidé autrement.

Pour tourner sa dernière page, tout cet été, Le Livre Perché investit à nouveau le village. Dans

un décor original et ludique qui jalonne le parcours, seront exposés une centaine de dessins de collégiens, d'affiches, de photographies et de travaux réalisés dans les ateliers, panneaux d'expression libre, livres vagabonds...

Ce sera l'occasion de remercier les municipalités successives qui ont soutenu la manifestation, les habitants qui ont ouvert leur maison et accueilli les intervenants et les bénévoles qui n'ont ménagé ni leur temps, ni leur enthousiasme.

Une occasion aussi de grimper joyeusement les calades, de flâner au gré des ruelles et des placettes, pour découvrir ou redécouvrir Mostuéjols.

Le Livre Perché



● L'ADPCM

■ Vie de l'association

Pour l'année 2020, les membres de l'Association de Défense du Patrimoine de la Commune de Mostuéjols ont été conviés à procéder à une Assemblée générale par correspondance, compte-tenu de la situation sanitaire liée à la COVID 19.

L'association comportait en 2020 : 62 adhérents, le montant de la cotisation à 10 € reste inchangé. Votre soutien nous est indispensable, nous comptons sur vous. Pour adhérer : ADPCM, Mairie de Mostuéjols 12720 MOSTUÉJOULS

■ Les prévisions pour 2021

Saint Pierre de Mostuéjols (Notre Dame des Champs)

Révision de la toiture : la couverture en lauzes de la chapelle N.D. des Champs nécessite aujourd'hui une révision complète, car des infiltrations d'eau sont de plus en plus visibles à l'intérieur de la chapelle.

Un état des lieux a été effectué début avril par l'entreprise Vernhet, un devis a été établi et un dossier de présentation du projet transmis à la mairie de Mostuéjols.

Des demandes de subventions sont déposées auprès des services de la DRAC, du Département et de la Région.

Remise en service de la cloche

Lors de nos précédentes réunions, la mise en service de la cloche de Notre Dame des Champs a été évoquée plusieurs fois, avec toujours la même volonté partagée.



Le chantier du chemin des Ermes en 2017

La mise en œuvre de ce projet, sera possible lorsque le passage (pour un système de sonnerie manuelle) à travers la toiture sera réalisé.

Cette opération est programmée lors de révision de la couverture.

Stage ABPS chemin des Ermes

L'association des bâtisseurs en pierre sèche (ABPS) a été contactée afin de mettre en place un stage de formation avec comme objectif la liaison entre le mur de soutènement réalisé en septembre 2017 et celui de la fontaine (Fontsoustayrolles).

Ce stage est prévu du 27 septembre au 1er octobre inclus.

Le concours de l'association sera identique au précédent stage : approvisionnement en pierres, la restauration des stagières et encadrants dans la maison des Arziolles. Toutes les bonnes volontés seront bienvenues.

Animations estivales

Visites de village : J.P. Garlenq repart pour une

nouvelle saison.

Concert d'été : Un concert sera donné à Notre-Dame des Champs le vendredi 23 juillet à 20h30. Le chœur d'hommes « Los Omès », composé de 16 chanteurs interprétera un répertoire de chants du monde et de chants sacrés. L'entrée est gratuite ; un chapeau circulera en fin de spectacle et un verre de l'amitié sera offert aux spectateurs. Nous souhaitons vous y voir nombreux.

Exposition à N.D. des Champs : pas d'exposition cet été. La crise sanitaire, n'a pas permis de trouver la motivation nécessaire pour se lancer dans un tel investissement. Soyons patients, attendons l'été 2022.

En cours

Une proposition pour ouvrir la chapelle au public au moins un jour par semaine durant juillet et août.

Nous vous souhaitons à tous un superbe été, de beaux moments en famille, de belles vacances tout en restant prudent !

● Association des jardins partagés



Mostuéjols compte une nouvelle association : l'association des jardins partagés de Mostuéjols. Elle a souhaité bénéficier de la mise à disposition d'un terrain communal situé sous la Maison des Arziolles, sur la parcelle communale F 706. Le conseil municipal a approuvé la convention d'occupation du domaine public passée avec l'association pour une partie de cette parcelle de 4092 m² ainsi que le plan d'aménagement de celle-ci.

Malgré la date tardive d'aboutissement du projet dans la saison, des membres se sont rapidement mis au travail afin de produire un minimum dès cette année. Il a fallu amener l'eau, ce dont les

employés communaux se sont chargés. Qu'ils en soient remerciés. Trois composteurs ont été construits qui vont permettre de fabriquer l'engrais naturel dont le jardin aura besoin. Une butte a été montée et les premiers légumes sont prêts à être récoltés.

Le 7 juillet, un pique-nique partagé est prévu à partir de 19h entre les membres de l'association afin de fêter cette première récolte.

Si vous souhaitez adhérer à l'association, vous pouvez prendre contact par mail (asso.jardins@gmail.com) ou auprès de Christian Charre (06 84 42 21 79).

● Atouts Com

L'association ATOUTSCOM proposait son premier rendez-vous, le mardi 6 juillet sous le pont du Rozier pour un pique-nique partagé. En l'état actuel, les conditions d'organisations exigées nous permettent uniquement de n'envisager pour la fête des villages du dimanche 8 août que le déjeuner aux trénéls.

Pour ceux qui souhaitent nous soutenir et qui ne l'ont pas encore fait, l'adhésion 2021 reste à 2€.

● Marché associatif paysan

Après le dernier marché de juin sous les arcades des Arziolles, le Marché Associatif Paysans Causses et Gorges va prendre une pause estivale de deux mois. Il nous donne rendez-vous en septembre prochain pour la reprise. N'oubliez pas de vous inscrire sur «cagette.net» pour les commandes.

● Ming An

Comme la plupart des associations, le Ming An a dû mettre ses activités en veilleuse. Les cours n'ont pas eu lieu depuis janvier mais ont repris depuis la fin du mois de mai.



● Autour des Arziolles

Lors de la parution du dernier bulletin municipal, l'encart concernant notre association n'a pas été publié suite à un oubli indépendant de notre volonté. Voici donc un petit résumé des quelques activités qui ont pu s'effectuer durant la 2^e partie de 2020 :

A la fin de l'été le groupe de marcheurs a pu parcourir encore un peu les sentiers de St Jacques de Compostelle.

Puis après, avoir repris nos rencontres du mardi après-midi à la salle des Arziolles, début octobre s'être retrouvés au Cévenol Hôtel à Millau pour fêter nos retrouvailles, à nouveau tout s'est arrêté !

Ce début d'année 2021 a été marqué hélas par la disparition de deux de nos adhérents, Jean-Louis Doussièrre et Jean-Marie Sabathier tous deux du

Rozier.

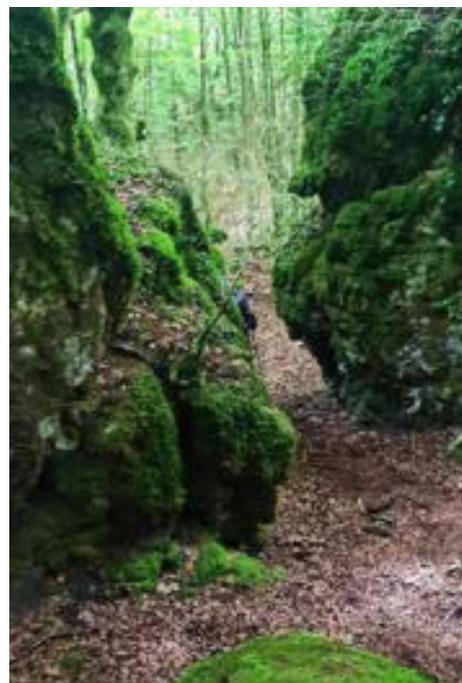
Dernièrement Mme Olga Penninck toujours fidèle à l'association, a quitté sa maison pour se rapprocher de sa fille en région parisienne. Nous lui souhaitons de profiter pleinement de sa famille.

Bien qu'ayant repris nos randonnées du lundi, nous attendons plein d'espoir des jours meilleurs pour concrétiser quelques projets tant pour nos rencontres hebdomadaires, des sorties ou voyages ou encore la formation ou perfectionnement en informatique prévue depuis quelques mois déjà !

Nous nous retrouverons en septembre dans de meilleures conditions.

A tous bon courage, prenez soin de vous et passez un bel été.

Françoise Maury et l'ensemble du bureau.





● Les Amis de Saint-Marcellin

Après une année 2020 figée, comme la plupart des activités et associations, par les contraintes sanitaires liées au COVID, la seule bonne nouvelle fut, grâce à notre intervention dès le début de l'affaire, l'acquisition foncière des 66 ha du Cirque de St Marcellin par notre municipalité dont l'histoire fut relaté avec détails dans le Journal de Millau du 28 Janvier 2021.

C'est donc avec le Plan de Relance du Gouvernement que « Les Amis de St Marcellin » ont réactivé les projets en sommeil : achèvement de la mise en sécurité du Château troglodytique et expertise du surplomb rocheux menaçant la chapelle et les randonneurs. Un dossier technique sur le monument a donc été réalisé et présenté à la Com/Com. Cette action s'inscrit comme la dernière opération d'importance pour la sauvegarde et la restauration des bâtiments du hameau engagée en 2007 sur la Chapelle et son Prieuré avec le soutien financier de la Com/Com. Notre 2ème préoccupation est l'inquiétante fissure se trouvant sur le massif rocheux situé à plus d'une dizaine de mètres au-dessus de la Chapelle. Cette inquiétude a rapidement été prise en compte par la Com/Com qui a diligenté sur place un géologue de « Save Ingénierie » aidé par un groupe de cordistes de « Vertical Sécurité ». Or il se trouve que ce surplomb rocheux abrite un minuscule réduit servant de poste de surveillance pour la défense du Château. Cette vigie inaccessible jusqu'ici,

appelée pendant des siècles « le Tombeau du Saint » a donc été visitée par les techniciens ainsi que la paroi fissurée située en dessous. Construite en pierres sèches, il apparaîtra que cette petite construction présente bien plus de danger que la fissure elle-même. Nous avons donc été chargé par la Mairie qui a pris immédiatement un arrêté d'interdiction de passage au droit de la Chapelle d'installer sur place 3 panneaux signalétiques et par la Com/Com de réfléchir et de proposer un projet de mise en sécurité et de sauvegarde de ce vestige historique.

Hormis ces deux sujets prioritaires, les « Amis de St Marcellin » ont, malgré les circonstances, assuré certaines missions de surveillance et d'entretien du Site. Nous avons également et à leur demande, été présenter notre Association aux « Aïnés d'Aguessac » qui, en retour, sont venus découvrir le patrimoine de St Marcellin. La Ligue pour la Protection des Oiseaux (L.P.O) qui est notre partenaire principal pour la défense de notre environnement, nous a rendu visite afin de mieux approfondir ce lieu chargé d'histoire devenu en 2008 un Espace Naturel Sensible du Département.

Eu égard au contexte actuel (sécuritaire et sanitaire), les Journées Européennes du Patrimoine n'auront pas lieu cette année. Pour les mêmes raisons, le déroulement traditionnel du Pèlerinage a dû être abandonné.

Les Amis de St Marcellin

● Des « Jolis gestes » pour nos papilles



Depuis le 25 juin, le restaurant coopératif « Jolis gestes » dresse ses tables chaque jour sur les rives du Tarn.

Il aura fallu plus d'un an d'une gestation compliquée par les confinements et déconfinements pour que le projet voit le jour, quasiment dans les temps. Le choix du statut coopératif repose sur la volonté de voir réunis des acteurs de profils différents motivés autour des mêmes objectifs : créer un lieu de rencontre et d'animation actif tout au long de l'année. Il s'agit également

de mettre en valeur les producteurs locaux en proposant leurs produits dans l'assiette des convives. Le circuit court est donc largement privilégié.

On retrouve cette diversité dans les membres de cette SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif) puisque sont regroupés, par exemple, le Dôme Nature, Le Katalpa, La table du lieu dit à Saint-Affrique mais aussi des producteurs auxquels s'ajoutent des particuliers et même la Commune de Mostuéjols qui, séduite par le projet d'une activité à l'année, a investi elle aussi dans ce projet.

Côté cuisine, si les produits sont locaux, « Jolis gestes » parvient à échapper à une cuisine dite traditionnelle que l'on retrouve sur une majorité des tables de la région. Ici, les produits voyagent et nous font voyager grâce à l'utilisation d'épices qui respirent le soleil et à une présentation dans l'esprit des tapas espagnols.

Le programme des animations est encore en construction mais nous devrions le connaître sous peu.

Nous avons hâte de vous accueillir, n'hésitez pas à réserver : **06 85 15 65 57**.



■ Patrimoine communal

● Don de terrains à la commune

Une propriétaire de la commune a offert cinq parcelles situées au lieu-dit La Coste d'une superficie totale de 17 361 m², cadastrées section n° F 219, F 226, F 237, F 238, F 239. La Commune remercie chaleureusement la généreuse donatrice.

● La Commune rachète le cirque de Saint-Marcellin

Le 29 décembre dernier, la maire de Mostuéjols signait l'acte de vente qui faisait de la Commune la nouvelle propriétaire des soixante-six hectares du cirque de Saint-Marcellin.

Travaillant main dans la main, les « Amis de Saint-Marcellin » et l'« Adpcm » ont contacté tout ce que la région compte d'associations de randonneurs, d'escaladeurs, de spéléos pour demander leur soutien. Los Adralhans mettent 1000 € sur la table, l'association « Les Gueux » également 1000 €, l'Alpina 500 €, les « Amis de Saint-Marcellin » 4000 € et l'ADPCM versera le complément, soit les 9800 € nécessaires pour boucler le budget. En apportant une enveloppe de 24.000 €, au titre des ENS (Espaces naturels sensibles), sur les plus de 48.000 nécessaires au rachat, l'aide du Département est déterminante. C'est à partir de ce moment que le collectif lance une souscription en direction du grand public. Trente trois particuliers vont répondre, permettant de réunir 7140 €. La somme nécessaire au rachat est réunie.

Les amoureux de la nature, de la randonnée et des vieilles pierres peuvent pousser un « ouf ! » de soulagement. Le cirque de Saint-Marcellin leur restera accessible et l'ENS (Espace naturel sensible), site Natura 2000, classé en 2002, intégré dans le patrimoine mondial de l'Unesco en 2011 est assuré d'être préservé.

Avec cette acquisition, c'est maintenant une grande partie du cirque de Saint-Marcellin qui se trouve protégé puisque la Communauté de Commune Millau Grands Causses est déjà propriétaire de 61,7 ha dans la partie haute du cirque, depuis le hameau de saint Marcellin jusqu'au sommet du Causse.

● Vous avez la parole

Les personnes qui souhaitent insérer un court texte, susceptible d'intéresser les habitants de la commune, peuvent le faire en envoyant un mail à mairiemoestuejols@orange.fr

■ Histoire : Il y a 100 ans, nous quittait Louis Armand



Le 25 janvier 1921, Louis Armand, le fidèle compagnon du père de la spéléologie, Édouard-Alfred Martel mourait au Rozier. L'aven qui porte son nom sera inauguré six ans plus tard.

Pour célébrer ce centenaire, il ne faut pas se fier à la date portée sur le monument dédié à Martel et érigé au pont du Rozier et auquel le spéléologue

avait tenu à l'associer en le citant. En effet, une erreur a été commise, indiquant « Louis Armand 1854-1922 » mais les registres de la commune du Rozier sont formels, c'est bien en 1921 qu'il nous a quittés.

Louis Armand, né à Vabres-l'Abbaye s'était installé comme forgeron au Rozier. Sa longue aventure en compagnie de Martel commence de façon tout à fait fortuite. Lui ayant commandé quelques travaux d'équipement pour ses premières explorations souterraines dans la région, Martel sera impressionné par sa dextérité et ne tardera pas à l'associer à ses escapades sous terre. Le forgeron se prendra au jeu et les deux hommes, devenus amis, parcourront de nombreuses régions du sud de la France mais également aux Baléares en 1896.

L'aven Armand est devenu un des hauts lieux touristiques du sud Aveyron. Si quelques courageux ont pu le découvrir avant cette date, c'est en 1927 que sa visite se démocratisera après des travaux permettant un accès plus aisés. En effet, jusqu'à cette date, il fallait descendre 75 mètres par des échelles.



■ Du pain made in Mostuéjols

Il est possible d'acheter le pain artisanal fabriqué sur la commune. La livraison a lieu chaque mardi soir sur la place de la Fontaine de 18h à 20h. Les commandes se font en appelant le 06 81 02 52 94.



● Avec Plaisir !

«Aussi loin que je remonte dans mes souvenirs, lorsqu'après avoir fait mes courses et adressé mes remerciements, j'entends « Avec plaisir ! », je sais que je suis à Millau. C'est une formule locale, traditionnelle, typiquement millavoise. Elle est la marque des commerçants de la ville et d'une façon générale de toutes les personnes que l'on rencontre ici et à qui on demande un service. À quand remonte cette tradition ? Qui en a été l'inventeur ? Comment le savoir ? On l'entend depuis toujours. Que l'on fasse un achat ou non, que l'on demande tout simplement un renseignement, on vous répond : « Avec plaisir ! ». C'est une formule de la région qui est rare et qui a beaucoup de charme. On est loin des échanges impersonnels et des formules d'aujourd'hui. La mode serait de dire : « il n'y a pas de quoi » ou « de rien » ou encore « il n'y a pas de souci ». « Avec plaisir ! » en dit davantage. C'est en raccourci une formule de politesse qui veut dire : « j'ai eu plaisir à vous rendre service » ou encore une formule commerciale qui signifie « merci de votre visite qui m'a fait plaisir et au plaisir de vous revoir ». C'est astucieux, intelligent et sympathique. Comment ne pas s'y laisser prendre ? C'est en tout cas la marque d'une certaine gentillesse et d'un certain sens de l'accueil. Si j'osais je la proposerais comme devise pour la ville de Millau. « Avec plaisir » (bonni soit qui mal y pense) est une petite musique qui accompagne depuis toujours notre vie locale et nos relations humaines. Ce serait bien dommage qu'elle disparaisse.»

À Mostuéjols, automne 2020

Agenda de l'été

Face aux incertitudes dues à la crise de la Covid et aux réglementations particulièrement fluctuantes, de nombreuses associations ont préféré renoncer à organiser leurs animations estivales. Certaines ont cependant réussi à se maintenir, parfois au dernier moment, dans l'urgence.

● Visites du village



Jean-Paul Garlenq repart pour une nouvelle saison de visite du village de Mostuéjols. Ces visites sont maintenant attendues par les curieux de l'histoire du village et Jean-Paul regroupe autour de lui des dizaines de personnes avides d'en savoir plus sur nos vieilles pierres.

Réservations au 06 32 60 49 33.

● Concert à Notre-Dame des Champs



L'ADPCM a programmé un concert qui sera donné à Notre Dame des Champs le vendred

di 23 juillet à 20h30. Le chœur hommes «lous Omès», composé de 16 chanteurs interprétera un répertoire de chants du monde et chants sacrés. L'entrée est gratuite ; un chapeau circulera en fin de spectacle et un verre de l'amitié sera offert aux spectateurs. Nous souhaitons vous y voir nombreux.

● Marchés de pays de Liaucous



Du 6 juillet au 24 août, le marché de pays de Liaucous accueillera plus d'une quinzaine de créateurs et producteurs locaux chaque mardi à partir de 18h à 22h. Chaque soirée sera accompagnée d'un moment musical et d'animations pour les enfants. Une occasion d'aller à la rencontre des talents de notre terroir.

● Déjeuner aux trénel

Petit-déjeuner aux trénel le dimanche 8 août, Organisé par l'association AtoutsCom.

● Ouverture des églises

Afin d'occuper le terrain malgré les vicissitudes du moment, l'ADPCM est parvenue à assurer un service minimum cet été avec l'ouverture de Notre-Dame des Champs, le mercredi de 11h à 12h et de 17h à 19h. L'église de Liaucous est ouverte tous les jours en été.

● Journées du patrimoine

Mostuéjols ne pouvait manquer ce rendez-vous annuel avec le patrimoine. Comme chaque année, les églises Notre-Dame des Champs et Saint-Sauveur de Liaucous feront donc partie du programme des Journées européennes du patrimoine des 18 et 19 septembre 2021.

● Festival « Des sites et des sons »

Comme il est devenu traditionnel, c'est à Mostuéjols qu'aura lieu la dernière soirée, le 15 septembre avec un concert de chansons françaises estampillée « rock » du groupe Alkabaya.

Le principe de ces soirées reste identique avec un apéro à 19h30 qui précède un concert à 20h15. Les participants sont invités à amener chaises et gobelets, dans le cadre des mesures anti-Covid. La boisson

est fournie par le festival. La participation aux frais est fixée à 7€ pour les plus de 7 ans.

Il est recommandé de réserver sur le site www.exploremillau.fr

Le mot de l'écureuil



● Le choucas des tours

Mais quel est donc ce drôle d'oiseau noir qui vole en bande joyeuse sur Mostuéjols ?... Il s'agit du choucas des tours (Corvus monedula). C'est le plus petit de nos corvidés « noirs » ! On le distingue nettement de la corneille grâce à son iris bleu, son bec court et son plumage anthracite avec des zones franchement noires comme la calotte, les ailes et la queue.

Cavernicole pour son habitat et grégaire par son comportement, cet oiseau peu farouche et opportuniste, s'est rapproché des villes et des villages où il forme des groupes composés de couples monogames et fidèles tout au long de leur vie.

A Mostuéjols, il apprécie les grands arbres du parc du château ainsi que les encoches des murs de l'église où il niche. Dès la mi-mars, les couples construisent ou réaménagent leur nid. La ponte a lieu courant avril et les premiers nourrissages sont observés mi-mai.

En hiver, il peut se joindre aux groupes de corneilles noires et d'étourneaux et peut s'éloigner notablement de ses quartiers de reproduction. Le choucas a une longévité pouvant atteindre 19 ans.

Son régime alimentaire étant composé en grande partie d'insectes, il est donc parfois considéré comme un « bon auxiliaire » de l'agriculture (quand le nombre d'individus n'est pas trop important !)

Lily